

## **Conditions Générales de Vente (CGV)**

### **Centre de Formation : Delta Infini - CFA Esthétique et Coiffure**

Adresse : 246 rue des canesteu Salon-de-Provence, 13300

Téléphone : 0490731470

Email : secretariat@formation-delta-infini.com

---

#### **1. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions de vente des formations proposées par Formation Centre Delta Infini, dans le cadre de ses activités de CFA en esthétique et coiffure.

---

#### **2. Public concerné**

Les formations s'adressent aux apprenants inscrits en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, ou à titre individuel pour le financement privé. Les prérequis et le public ciblé sont détaillés dans les fiches programmes des formations concernées.

---

#### **3. Modalités d'inscription**

##### **3.1 Documents requis :**

Pour valider l'inscription, l'apprenant ou son représentant légal (en cas de mineur) doit fournir les documents suivants :

- Fiche d'inscription complétée et signée.
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (le cas échéant).
- Copie d'une pièce d'identité.
- Certificat médical (si nécessaire pour certaines activités pratiques).

##### **3.2 Modalités de paiement :**

Les modalités de paiement sont stipulées dans le contrat ou la convention de formation :

- Paiement par l'OPCO ou un autre financeur.
  - Paiement direct par l'apprenant ou son représentant légal en cas de financement personnel.
  - Un acompte de 30% peut être exigé à l'inscription dans le cadre d'une formation hors contrat d'apprentissage.
- 

#### **4. Modalités de déroulement des formations**

##### **4.1 Organisation des cours :**

Les cours sont dispensés selon un emploi du temps préétabli, incluant des cours théoriques et pratiques. L'apprenant doit respecter les horaires de formation.

##### **4.2 Accès aux ressources :**

- Accès à une plateforme en ligne pour le suivi pédagogique.
- Mise à disposition de matériels professionnels en centre (sauf mentions contraires).

##### **4.3 Lieux de formation :**

Les cours se déroulent dans les locaux de Delta Infini, conformément aux normes Qualiopi, ou en distanciel pour certains modules théoriques ou selon le parcours du choix de l'apprenant.

---

## **5. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est consultable en ligne ou sur place et doit être respecté par tous les apprenants. Il inclut :

- Les règles de discipline et de sécurité.
- Les obligations liées à l'hygiène et à la tenue professionnelle.
- Les consignes pour l'utilisation du matériel mis à disposition.

---

## **6. Modalités d'évaluation et certification**

### **6.1 Évaluation :**

Les apprenants sont évalués tout au long de leur parcours par des examens théoriques et pratiques. Des bilans intermédiaires et un suivi individualisé sont prévus.

### **6.2 Certification :**

La formation est sanctionnée par :

- Une certification officielle (CAP, mention complémentaire, etc.) si les conditions d'examen sont réunies.
- Une attestation de formation pour les modules non diplômants.

---

## **7. Annulation et rétractation**

### **7.1 Droit de rétractation :**

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, l'apprenant ou son représentant légal dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter à compter de la signature du contrat.

### **7.2 Annulation de la part de l'organisme :**

En cas d'annulation de la formation par Delta Infini (nombre insuffisant d'apprenants, force majeure, etc.), les montants déjà perçus seront remboursés dans un délai de 30 à 60 jours.

### **7.3 Annulation de la part de l'apprenant :**

En cas de désistement, les conditions de remboursement ou de report sont précisées dans le contrat ou la convention de formation.

---

## **8. Protection des données**

Delta Infini s'engage à respecter la réglementation en matière de protection des données personnelles (RGPD). Les informations collectées sont strictement confidentielles et destinées à la gestion administrative et pédagogique des formations.

---

## **9. Responsabilité**

Formation Centre Delta Infini ne saurait être tenu responsable des accidents ou dégradations survenant en dehors de ses locaux ou liés à une utilisation non conforme des matériels fournis.

---

## **10. Litiges**

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de Delta Infini.

---

**Fait à Salon-de-Provence – V1-DELTA-INFINI-2025**